

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**BACHELIER EN MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE :  
STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

<p><b>CODE : 715901U32D3</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> septembre 2021,  
sur avis conforme du Conseil général**

# **BACHELIER EN MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE : STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

## **1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

### **1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de mettre en oeuvre des compétences techniques et humaines dans les conditions réelles d'exercice d'un ou plusieurs métiers du domaine spécifié ;
- ◆ de s'intégrer dans le milieu professionnel en participant à des tâches attribuées ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

#### **En Bases du marketing**

*Face à une situation concrète de la vie professionnelle relative au marketing :*

- ◆ d'y repérer et expliciter les concepts fondamentaux mis en œuvre ;
- ◆ de justifier son choix.

#### **En Techniques administratives et fiscales du commerce international et des transports**

*Face à des situations concrètes de la vie professionnelle mettant en œuvre des opérations internationales :*

- ◆ de circonscrire les rôles et les missions de la douane ;
- ◆ d'appliquer la base légale et réglementaire régissant les aspects douaniers et fiscaux y relatifs ;
- ◆ de rédiger et d'analyser les principaux documents y relatifs ;

- ◆ d'en abstraire l'enchaînement logique et d'en déterminer le suivi.

### **En Introduction à la Supply Chain et aux transports**

*Face à des situations concrètes simples de la vie professionnelle relatives aux processus et contraintes liés à la production et à la distribution des produits et services, y compris les différents modes de transport,*

- ◆ de décrire le suivi des opérations dans le respect des critères de performance fixés par l'organisation, en justifiant son raisonnement ;
- ◆ de proposer et de justifier des solutions opérationnelles en vue de fluidifier la Supply Chain ;
- ◆ de justifier le choix des modes de transport en termes de coûts, de rapidité, de sécurité et d'impact environnemental, et l'utilité de la traçabilité du fret ;
- ◆ d'explicitier les incoterms et leurs conséquences pour les parties.

### **En Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle**

*En référence au profil professionnel de la section dans laquelle il est inscrit, face à des situations spécifiques liées à la profession, en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel, conformément aux consignes données,*

- ◆ de corroborer son projet de formation au vu des différentes situations professionnelles en élaborant un rapport synthétique et succinct comportant :
  - une description des contextes institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme) et des différentes tâches rencontrées,
  - une description des différents environnements dans lesquels s'exerce la profession tout en se situant face à son orientation professionnelle et son projet personnel.

## **2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Bases du marketing », code 714101U32D1, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Techniques administratives et fiscales du commerce international et des transports », code 719105U32D2, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Introduction à la Supply Chain et aux transports », code 719104U32D2, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle », code 209001U31D1, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans l'organisation où le stage a été effectué,*

- ◆ de réaliser la collecte de données pertinentes à la prise en compte de concepts liés au domaine du Bachelier en Management de la logistique ;
- ◆ d'analyser les données collectées et de proposer un traitement de celles-ci ;
- ◆ de respecter la déontologie et la culture de l'organisation où le stage a été réalisé en adoptant des attitudes professionnelles ;
- ◆ de s'adapter aux outils informatiques exploités au sein de cette organisation ;
- ◆ de rédiger un rapport conformément aux consignes établies reprenant les données collectées au sein de cette organisation, son analyse critique ainsi que son auto-évaluation face aux tâches exécutées au sein de celle-ci.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques entre les étapes de la démarche éducative pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Programme pour l'étudiant

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans le cadre des finalités de la section « Bachelier en Management de la logistique »,*

- ◆ de présenter et de justifier son projet de stage ;
- ◆ de respecter :
  - le règlement intérieur et les contraintes de l'organisation ainsi que les termes de la convention de stage,
  - les demandes de l'organisation touchant à la confidentialité, l'exploitation des résultats, la propriété des créations éventuelles ;
- ◆ d'adopter un comportement de nature à faciliter son intégration dans l'organisation, notamment par son application, son assiduité, sa ponctualité, sa disponibilité ;

- ◆ de communiquer avec la personne ressource dans l'organisation et les collègues de travail ;
- ◆ de travailler en équipe en manifestant un esprit de collaboration ;
- ◆ de participer aux séances d'évaluation continue avec le personnel chargé de l'encadrement du stage ;
- ◆ de respecter les dispositions convenues pour l'élaboration du rapport de stage avec le personnel chargé de l'encadrement ;
- ◆ de rédiger et de présenter un rapport mettant en évidence les compétences développées au cours de son stage ;

*sur le plan de la pratique professionnelle,*

*en utilisant l'outil informatique nécessaire à l'exercice de ses activités,*

*dans le respect des règles déontologiques et en développant des compétences de communication, d'autonomie et d'auto-évaluation, parmi les tâches suivantes :*

- ◆ d'appréhender l'organisation générale du service et de prendre en charge des tâches d'organisation administrative ;
- ◆ de s'adapter aux outils utilisés afin, notamment, de collecter des données de l'organisation ;
- ◆ de contribuer à des tâches décrites dans le profil professionnel de la section dans le respect des procédures internes ;
- ◆ de participer, s'il échet, à des travaux ponctuels et/ou périodiques en fonction de l'organisation et des besoins du service ;
- ◆ de rédiger un rapport d'activités mettant en évidence le résultat de ses acquis.

#### **4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement**

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ d'avaliser le choix du stage à partir de critères définis ;
- ◆ de clarifier avec l'étudiant et l'organisation, le contrat de stage en explicitant les activités professionnelles que l'étudiant exercera durant ce stage ;
- ◆ d'informer l'étudiant de ses obligations, de ses devoirs, des critères et des modalités d'évaluation ;
- ◆ d'assurer le suivi de l'évolution du stage de l'étudiant ;
- ◆ de superviser les activités de l'étudiant et remédier aux problèmes relevant des activités inhérentes au contrat de stage ;
- ◆ d'évaluer les activités professionnelles réalisées par l'étudiant sur base d'un rapport du tuteur de stage ;
- ◆ d'évaluer le rapport d'activités de l'étudiant.

### **5. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Etudiant : 120 périodes

Code U

Z

7.2. Encadrement du stage :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Encadrement du stage d'intégration professionnelle : Bachelier en Management de la logistique	CT	I	20
<b>Total des périodes</b>			<b>20</b>